



CIRCULAIRE N° 2230 - MBPE/DGD du 14 DEC 2022
(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Suspension temporaire des exportations
et des réexportations de sucre**

**Réf : Avis aux importateurs et exportateurs n° 4914/MCIPPME/CAB
du 09/12/2022**

Conformément à l'Avis aux importateurs et exportateurs n° 4914/MCIPPME/CAB du 09 décembre 2022 visé en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que, dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie et en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché national, **les exportations et les réexportations de sucre sous toutes ses formes sont suspendues et ce, pour la période allant du 09 décembre 2022 au 31 janvier 2023.**

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations :

- MBPE/Cab
- MCIPPME/Cab
- CGECI
- UGECI
- FNSCI
- OCOD
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie Française
- Chambre Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- PAA
- PASP
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes

**P. LE DIRECTEUR GENERAL
P. I. LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

Col. Maj. OUATTARA Issa